

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT

2024

Compte de résultat

Charges

	2024	2023
Charges d'exploitation (I)	100 864,46 €	31 607,47 €
Achats	11 169,60 €	9 588,24 €
Autres charges externes	1 439,00 €	2 412,85 €
Autres services extérieurs	69 483,16 €	19 606,38 €
Impôts et Taxes	205,00 €	0,00 €
Charges du personnel	18 567,70 €	0,00 €
Autres charges	0,00 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	490,40 €	337,60 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	101 354,86 €	31 945,07 €
Solde créditeur		
Excédent	33 046,78 €	23 543,68 €

Produits

	2024	2023
Produits d'exploitation (I)	131 905,56 €	31 693,07 €
Cotisations	26 485,15 €	19 980,00 €
Subventions	101 034,50 €	2 500,00 €
Autres produits	4 385,91 €	9 213,07 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels (III)	2 496,08 €	23 795,68 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	134 401,64 €	55 488,75 €
Solde débiteur		
Déficit		

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT 2024

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	178,34 €	0,00 €	178,34 €	139,96 €
Total 2	178,34 €	0,00 €	178,34 €	139,96 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	87 276,72 €	0,00 €	87 276,72 €	50 020,62 €
Total 3	87 276,72 €	0,00 €	87 276,72 €	50 020,62 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Actif			87 455,06 €	50 160,58 €

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	102 886,04 €	79 342,36 €
Report à nouveau)	-53 932,06 €	-53 932,06 €
Résultat)	33 046,78 €	23 543,68 €
Total 1	82 000,76 €	48 953,98 €
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	5 454,30 €	1 074,60 €
Total 4	5 454,30 €	1 074,60 €
	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	132,00 €
Total 5	0,00 €	132,00 €
Total Passif	87 455,06 €	50 160,58 €

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2024

Les états financiers de SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024 par les données suivantes:

Total du bilan	87 455,06 €
Total des produits	134 401,64 €
Résultat de l'exercice	33 046,78 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2024, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant «rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail», et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	178,34 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants:

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2024	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2024
Réserves	79 342,36 €	23 543,68 €		102 886,04 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	-53 932,06 €			-53 932,06 €
Résultat	23 543,68 €	9 503,10 €		33 046,78 €
Total Fonds Syndicaux	48 953,98 €	33 046,78 €	0,00 €	82 000,76 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT a enregistré en comptabilité pour 131 905,56 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous:

Ressources courantes	
Cotisations	93 504,97 €
Reversement de cotisations	- 67 019,82 €
Subventions	101 034,50 €
Autres produits d'exploitation	4 385,91 €
Produits financiers	0,00 €
Total des ressources courantes	131 905,56 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0.0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT NATIONAL DU TRANSPORT AERIEN ET DES AEROPORTS CFDT a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 0.0 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.